



LE SERVICE PUBLIC *territorial*
C'EST UN *bien* PUBLIC

*Personnel actif et retraité
des communes, départements, régions,
sapeurs pompiers, OPHLM, préfectures
et du secteur privé de la thanatologie,
des eaux, des organismes HLM*

Montreuil, le 30 septembre 2010

**MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Monsieur Eric Woerth,
Ministre du Travail, de la Solidarité et de la
Fonction Publique
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Malgré les fortes mobilisations des 7 et 23 septembre et les précédentes journées d'action du printemps, et en dépit de premiers aménagements bien insuffisants obtenus par le rapport de force, le gouvernement auquel vous appartenez campe sur ses positions, pourtant rejetées massivement par la population.

⇒ Sur les retraites, il n'est toujours question que de recul de l'âge légal et de celui du taux plein, d'augmentation de la durée de cotisation et du taux de cotisation de la fonction publique, de remise en cause des droits familiaux, de nivellement par le bas... Le seul objectif du gouvernement étant de baisser le niveau des pensions.

⇒ Sur les salaires, le gouvernement a décidé le gel du point d'indice sur les prochaines années et ne règle en rien le contentieux accumulé depuis 2000.

⇒ Sur l'emploi, c'est la poursuite d'une politique effrénée de suppression de postes, détériorant les conditions de travail et mettant en péril la qualité du service public rendu, alors même que la porte de la titularisation et de la résorption de la précarité est a priori entrouverte.

⇒ Avec la suppression de la taxe professionnelle et le projet de réforme des collectivités territoriales, le gouvernement a décidé de porter un coup fatal, au service public local et à la fonction publique territoriale.

Pour notre organisation, le vote de l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif aux retraites ne clôt pas le dossier et la bataille continue.

Tout cela, dans un contexte où le gouvernement persiste à vouloir faire payer la crise à la majorité de la population qui n'y est pour rien et a annoncé le gel des dépenses publiques pour les 3 années à venir.

Le progrès social, l'intérêt général et la solidarité appellent des choix en rupture avec ceux mis en œuvre actuellement.

De ce fait, notre Fédération a décidé de mettre à la disposition des personnels des services publics territoriaux un préavis de grève leur permettant de décider des formes à donner à la nouvelle phase du processus de mobilisation, sans exclure aucune modalité, y compris la grève reconductible. En conséquence, la Fédération CGT des Services Publics dépose des préavis de grève reconductibles de 00h à 24h concernant l'ensemble des agents des services publics territoriaux pour les **journées des mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, dimanche 10, lundi 11 et mardi 12 octobre 2010**, pour la satisfaction des revendications suivantes :

- ⇒ Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans à 75 % pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.
- ⇒ Un financement mettant fortement à contribution les profits et les hauts revenus.
- ⇒ Le maintien et l'amélioration du Code des Pensions, de la CNRACL et de l'IRCANTEC.
- ⇒ Des augmentations salariales assises sur la valeur du point, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- ⇒ Un plan de titularisation, la résorption de la précarité, une limitation stricte du recours au non-titulariat.
- ⇒ Des finances publiques permettant de répondre aux besoins de la population et à l'intérêt général, ce qui implique le refus de tout gel.
- ⇒ L'abandon du projet de réforme des collectivités locales et une réforme de leur financement fondé sur la solidarité entre territoires garantissant l'égalité d'accès aux services publics.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour la Fédération CGT des Services Publics,



Baptiste TALBOT,
Secrétaire général